



Newsletter n° 2

Mars 2015

www.lexsha.net

Chers lecteurs,

L'équipe LEXSHA a accompli énormément de travail cet hiver afin de finaliser les missions fixées pour cette première année du projet. La plateforme électronique conçue pour répondre aux besoins de formation des TPE est encore en cours de développement, mais nous sommes heureux de vous présenter aujourd'hui les premiers modules qui y sont déjà intégrés. L'objectif de notre plateforme LEXSHA est d'aider les chefs d'entreprises de micro-entreprises de partager leurs connaissances et expériences.

Cette newsletter Lexsha vous présentera le concept et un point sur les activités déjà réalisées.

Bonne lecture !

L'équipe Projet

POURQUOI LE PROJET LEXSHA EST-IL NÉCESSAIRE ?

Contrairement aux moyennes et grandes entreprises, les petites et micro-entreprises disposent généralement de ressources limitées pour investir dans la formation régulière de leur personnel. Aux contraintes financières s'ajoutent des contraintes de temps, la même personne devant souvent assumer des responsabilités à tous les niveaux, par exemple commerciales, techniques et administratives.

Grâce au projet LEXSHA, financé par la Commission européenne, les chefs d'entreprises et leurs employés ont la possibilité d'apprendre de leurs pairs. Le projet LEXSHA permet de donner aux micro-entreprises tous les savoirs, outils (modules) et moyens (plateforme électronique) nécessaires pour partager leurs connaissances.

DÉFINITION DU PROJET LEXSHA

Le projet LEXSHA a pour objectif d'aider et d'encourager les dirigeants de très petites entreprises à se former, se développer et gérer leur entreprise. En fédérant divers créateurs et chefs d'entreprises, ce projet permet à chacun d'apprendre des autres et de partager son expérience.

John Moore, Directeur général d'Exponential Training & Assessment



Newsletter n° 2

Mars 2015

www.lexsha.net

En utilisant la plateforme LEXSHA et en suivant les modules de formation en ligne, les dirigeants des micro-entreprises et leurs salariés découvriront les avantages du partage des connaissances, et comment créer des contenus numériques à partager. Ce portail en ligne regroupe de nombreux conseils pratiques, idées et exemples de réussites proposés par d'autres chefs d'entreprises.

LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS DU PROJET

Mise en ligne des modules LEXSHA

Nos partenaires de huit pays européens (France, Portugal, Royaume-Uni, Pays-Bas, Grèce, Suède, Allemagne et Lituanie) ont mené des recherches et élaboré des modules LEXSHA pour satisfaire spécifiquement les besoins des Très Petites Entreprises.

Ces modules décrivent comment optimiser les avantages de l'approche LEXSHA et aident les membres LEXSHA à préparer et présenter leurs propres connaissances et savoir-faire en vue de les partager avec d'autres entrepreneurs engagés dans la même démarche. Les modules LEXSHA expliquent comment utiliser le portail et en tirer le meilleur parti. Ces modules s'articulent autour de cinq unités.

- L'unité 1 est une introduction au projet LEXSHA.
- L'unité 2 expose comment optimiser les avantages de l'approche LEXSHA.
- L'unité 3 explique comment devenir un contributeur LEXSHA efficace et comment créer et partager ses propres Lexshas.
- L'unité 4 détaille plus précisément comment sélectionner un format approprié pour un Lexsha, intégrer des graphiques, élaborer des contenus intéressants et concevoir un Lexsha.
- L'unité 5 propose aux membres LEXSHA des conseils pour améliorer leurs compétences et leur prestation lors de la présentation d'un Lexsha.

ÉLABORATION DU « PROGRAMME DES ANIMATEURS LEXSHA »

Cette année, les partenaires LEXSHA ont conçu le « Programme des animateurs LEXSHA ». Ce programme permettra de développer des réseaux nationaux d'animateurs LEXSHA. Les animateurs LEXSHA auront pour mission de créer et d'entretenir un réseau LEXSHA local/régional destiné aux petites et micro-



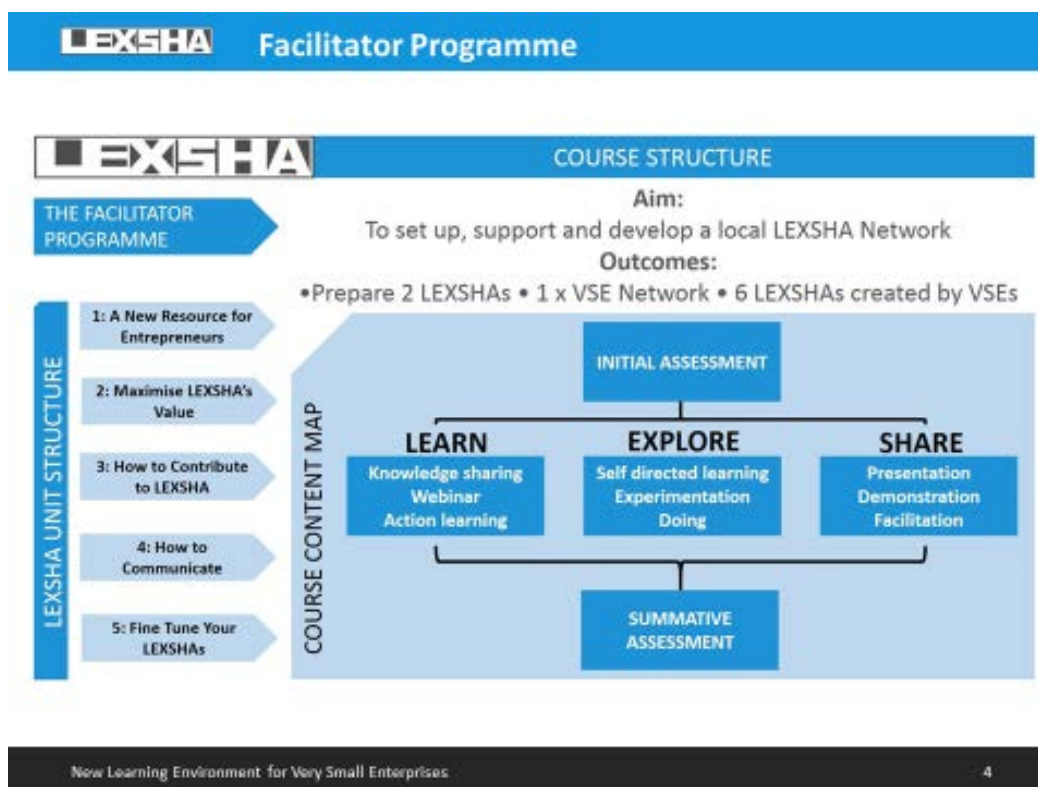
Newsletter n° 2

Mars 2015

www.lexsha.net

entreprises.

Ce programme sera mis en œuvre grâce à une méthodologie d'apprentissage mixte, associant le meilleur de l'apprentissage en ligne et une approche pédagogique plus classique, largement éprouvée.



GESTION DU PROJET



Troisième réunion à Vilnius

La troisième réunion du projet LEXSHA s'est tenue à Vilnius, en Lituanie, les 5 et 6 février 2015. Organisée par l'Université ISM de gestion et d'économie (ISM), cette réunion s'est centrée sur le développement de contenus et la finalisation de la plateforme électronique. Au cours de cette réunion, tous les participants au projet ont pu se familiariser avec les sections de la plateforme dédiées aux partages et à l'apprentissage, et un plan de formation des animateurs LEXSHA a été soumis à tous les partenaires. Dans les mois à venir, les partenaires



Newsletter n° 2

Mars 2015

www.lexsha.net

du projet mettront en œuvre le programme de formation des animateurs et recruteront plusieurs TPE pour piloter localement le portail LEXSHA. Enfin, tous les partenaires sont convenus d'organiser une réunion finale et une conférence internationale en France, à Bordeaux.



ÉVÉNEMENTS À VENIR

PILOTAGE DE LA PLATEFORME LEXSHA - PROCHAINE ÉTAPE

L'équipe LEXSHA recherche des petites entreprises pour rejoindre le premier groupe de réseau LEXSHA qui sera constitué dans chaque pays partenaire.

Visitez le site <http://lexsha.virtual-campus.eu/fr> et n'attendez plus pour partager vos connaissances et votre expérience, mais aussi pour apprendre de chefs d'entreprises de toute l'Europe !

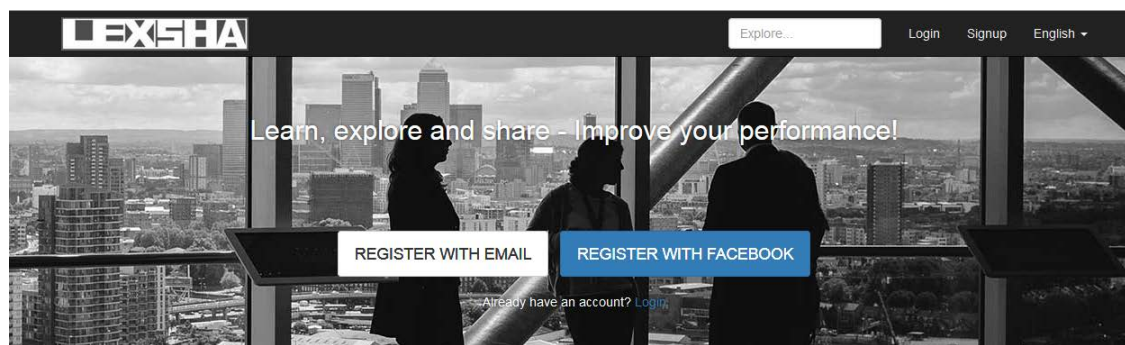
La plateforme est déjà active et ouverte aux utilisateurs. L'équipe Projet travaille actuellement avec des groupes de d'entreprises, dans les 8 pays européens partenaires, qui vont commencer à alimenter la plateforme pour en partageant leurs idées et connaissances. Grâce à ces conseils de micro-entreprises établies dans ces huit pays (France, Allemagne, Portugal, Royaume-Uni, Grèce, Lituanie, Suède et Pays-Bas), les chefs de petites entreprises pourront voir ce qui fonctionne chez les autres et comment améliorer leurs résultats.



Newsletter n° 2

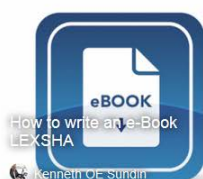
Mars 2015

www.lexsha.net



HOME

LATEST LEXSHAS



How to write an e-Book
LEXSHA

Kenneth OE Sundin



How to create content for
your Video LEXSHA

Kenneth OE Sundin



How to create great content
for your LEXSHA

Kenneth OE Sundin



Design your LEXSHA in form
of recorded video

bassel malar

Pour plus d'informations sur le projet LEXSHA : www.lexsha.net.

Restez informé des actualités et des nouveaux développements

Si vous souhaitez être informé de l'évolution du projet LEXSHA ou si vous voulez faire partie des premières entreprises de votre pays à y participer, vous pouvez nous suivre sur :

- Notre page Facebook <https://www.facebook.com/LEXSHAnet>
- Notre compte Twitter : <https://twitter.com/LEXSHAnet>
- Le groupe LEXSHA sur Linked In : <https://www.linkedin.com/groups/LEXSHAnet>